





# 16<sup>ème</sup> RALLYE REGIONAL DE LA GUIRLANDE

## 27 ET 28 AVRIL 2019

### PRE-REGLEMENT

#### PROGRAMME - HORAIRES

<u>Parution du règlement:</u>	Mercredi 27 mars 2019
<u>Ouverture des engagements:</u> contact	Mercredi 27 mars 2019 p singarraud 06 10 43 87 03 2 bis rue de l'église 16290
<u>Clôture des engagements :</u>	Lundi 15 avril 2019
<u>Parution des Road-Book:</u> Et distribution du briefing écrit	Samedi 27 avril 2019 à 10h00 "Mairie de Mérignac"
<u>Date et heures des Reconnaissances:</u>	Samedi 27 avril 2019 de 10h à 12h et de 14H à 18H
<u>Vérifications des documents et des voitures:</u>	Samedi 27 avril 2019 de 14H00 à 18H30 "Place des marronniers à Mérignac"
<u>Heures et mise en place du parc de départ:</u>	Samedi 27 avril 2019 à 14H00
<u>1<sup>ère</sup> réunion du collège des commissaires sportifs :</u>	Samedi 27 avril 2019 à 17H30 "Mairie de Mérignac"
<u>Publication des équipages admis au départ:</u>	Samedi 27 avril 2019 à 20H00 "parc Fermé" "Place des marronniers à Mérignac"
<u>Publication des heures et ordres de départ</u>	Samedi 27 avril 2019 à 20H00
<u>Départ du 1<sup>er</sup> concurrent :</u>	Dimanche 28 avril 2019. 10 minute après le dernier VHC au parc fermé: "Place des marronniers à Mérignac"
<u>Publication des résultats partiels:</u>	Dimanche 28 avril 2019 à partir de 9H30 Au parc de regroupement : "Place des Marronniers à Mérignac"
<u>Arrivée du 1<sup>er</sup> concurrent:</u>	Dimanche 28 avril 2019, 10Mn après la dernière voiture VHC au parc fermé:
<u>Vérification finale:</u>	GARAGE DU FIEF MARIE "MICHAUD Anthony" 16200 Mérignac
<u>Parution des résultats du Rallye:</u>	Dimanche 28 avril 2019 Parc de regroupement et ½ Heure après l'arrivée du dernier concurrent "Place des marronniers à Mérignac"
<u>Remise des prix</u>	Dimanche 28 avril 2019, 30 minutes après la dernière voiture entrée au parc fermé "Salle des fêtes de Mérignac"

## ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE AUGIAS en qualité d'organisateur administratif avec le concours de l'ECURIE RALLYE 16

Organise-le : 16<sup>ème</sup> RALLYE REGIONAL DE LA GUIRLANDE qui se déroulera les 27 et 28 avril 2019

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la Ligue Nouvelle-Aquitaine Nord \_ en date du 2019

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la FFSA Numéro en date du 2019

### Comité d'Organisation

Président : Mr. SINGARRAUD pascal

Membres : Mr. CHABERNAUD Gilles, Mr. LAPOUGE Laurent,, Mr. FAGES Joel,Mr,PRECIGOUT pierre , Mr. GUYOT Cyril, Mr. FAYE Michel, Mr. TELLIER François,Mr,RAVE gilbert  
Mr. LAPEYRONNIE Florian, Mr, MAURIN guillaumeMr,BOISSARD jean marc

Secrétariat du Rallye :

SINGARRAUD pascal 2 bis rue de l eglise 16290 hiersac Tel : 0610438703

<http://www.ecurierallye16.com>

Renseignements du rallye : Mr. SINGARRAUD pascal 06 10 43 87 03 psingarraud@gmail.com

Permanence du Rallye : Mairie de Mérignac – Tél. : 05 45 35 80 20

Samedi 27 avril 2019 de 10H00 à 20H00

Dimanche 28 avril 2019 de 7H00 à 20H00

Organisateur technique : ECURIE RALLYE 16

Hôtel de ville 16200 Mérignac

### 1.1P. OFFICIELS

#### Collège des Commissaires sportifs:

Président:	Mr. PHELIPEAU J.Luc	Licence n° 9060/11.10
Membres:	Mme. MEYER Michele	Licence n° 2779/11.10
	Mr. BONNAUD J.Paul	Licence n° 7948/11.01
Directeur de course:	Mr. DESMOULINS Roger	Licence n° 4799/11.10
D.C- Adjoint PC	Mme. BOUCHON Françoise	Licence n° 17644/10.04
D.C- Adjoint PC	Mr. CAROF jean marie	Licence n° 203852/1101
DC- ES. 1 - 3 - 5 :	Mr. MINEUR J.Louis	Licence n°29169/12.09
DC- ES .2- 4 - 6 :	Mr. MERLIOT gilles	Licence n°10396/12.02
Médecin chef :	Docteur Mr. BILES J.Francois	Licence n° 13557/10.04

#### Commissaires techniques:

Responsable :	Mr. BRIGAUD J.Claude	Licence n°13558/11.17
	Mr. GOURDON Luc	Licence n°163936/12.02
	Mr. GAUTHIER eric	Licence n°196863/1015
	Mr. LAFOND Bernard	Licence n°14448/11.01
	Mr BLANCHARD sebastien	licence n°214917/1110

#### Chargés des relations concurrents:

	Mr. KAMP Fernand	Licence n° 50053/11.10
	Mr.LE GUELLAUT H.Louis	Licence n° 5555/11.04

#### Chargés des relations presse:

	Mr. GERGOUIL Patrick	Licence n° 12768/11.04
--	----------------------	------------------------

### 1.2P. ELIGIBILITE

LE 16<sup>ème</sup> RALLYE DE LA GUIRLANDE compte pour:

- \* LA COUPE DE FRANCE DES RALLYES 2019 Coefficient 2
- \* LE CHAMPIONNAT de la Ligue Nouvelle-Aquitaine Nord
- \* LES NOTES D'OR

### **1.3P. VERIFICATIONS**

Les équipages engagés recevront avec leur accusé réception d'engagement une convocation pour les vérifications administratives et techniques qui auront lieu le SAMEDI 27 avril 2019 de 14H00 à 18H30 à la mairie de Mérignac. Les vérifications finales auront lieu au GARAGE DU FIEF MARIE "MICHAUD Anthony" Bourras 16200 Mérignac.  
Horaire de main d'œuvre de 60,00 € TTC.

## **ARTICLE 2P. ASSURANCES**

Conforme au règlement standard FFSA

## **ARTICLE 3P. CONCURENENTS ET PILOTES**

### **3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS**

**3.1.5P.** Toute personne qui désire participer au 16<sup>ème</sup> RALLYE DE LA GUIRLANDE doit adresser au secrétariat du rallye (voir adresse page 2) la demande d'engagement ci-jointe dûment complétée avant le 15 avril 2019 (cachet de la poste faisant foi).

**3.1.10P.** Le nombre d'engagés est fixé à 100 voitures maximum.

**3.1.11.1P.** Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 285€ et 235€ pour les équipages Ecurie Rallye 16
- sans la publicité facultative des organisateurs: 570€

**3.1.12P.** La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

### **3.3P. ORDRE DE DEPART**

Pour la 1<sup>ère</sup> section: dans l'ordre des numéros les VHC partiront devant les modernes

Pour la 2<sup>nd</sup> section: dans l'ordre du classement de l'ES 1 les VHC partiront devant les modernes

## **ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS**

### **4.3P. ASSISTANCE**

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA

L'assistance sera obligatoire: à l'ancien stade de Mérignac et sur l'ancienne N141

### **4.3.2.3P. LIMITATION DE CHANGEMENTS DE PIECES**

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

## **ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE**

### **5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES**

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

### **5.2P PUBLICITE**

La publicité collective obligatoire et facultative sera communiquée par un additif au présent règlement particulier lors du contrôle administratif.

## **ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES**

### **6.1P. DESCRIPTION**

Le 16<sup>ème</sup> RALLYE DE LA GUIRLANDE représente un parcours total de 108,900 km.

Il est divisé en 1 étape et 3 sections. Il comporte 5 épreuves spéciales d'une longueur de 39,800 km

Les épreuves spéciales sont:

ES 1-3-5 : La guirlande 3 fois - 10,000 km

ES 2-4: Moulidars 2 fois - 4,900 km

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe « itinéraire » disponible SAMEDI 27 avril 2019 à 10H00;

### **6.2P. RECONNAISSANCES**

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA, limitées à 3 passages maximum.

#### **6.2.6P.**

Les reconnaissances ne seront autorisées que le SAMEDI 27 avril 2019 de 10H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00 avec obligatoirement l'autocollant fourni par l'organisateur apposer en haut et à droite du pare-brise.

### **DES CONTROLES SERONT EFFECTUES PRUDENCE !!!!!!!**

Nous vous demandons expressément de **respecter la sécurité** de la population qui vous accueille, ainsi que celle des **enfants des villages traversés, ou** la vitesse sera **limitée à 30 Km/h**. C'est grâce à votre sportivité et par votre **ATTITUDE RESPONSABLE** lors de ces reconnaissances que la pérennité de notre rallye pourra être assurée.

### **NOUS COMPTONS SUR VOUS. MERCI**

#### **ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE**

##### **7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES**

Les signes distinctifs des commissaires sont:  
Commissaires de route: chasuble + badge  
Chef de poste: chasuble + badge

#### **ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL**

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

#### **ARTICLE 9P. CLASSEMENTS**

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

#### **ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES**

La valeur des prix en espèces pourra atteindre la somme de 10 080 € et sera redistribuée de la façon suivante:

##### **REPARTITIONS DES PRIX :**

Les prix scratch groupe et classes sont cumulables  
\* Classement GENERAL TOTAL SCRATCH 1<sup>ER</sup> 300€ / 2<sup>ieme</sup> 200€ / 3<sup>ieme</sup> 100€  
\* Classement GROUPE ..... 1<sup>ER</sup> Groupe: 230€ (si moins de 3 partants 50%)  
2<sup>ieme</sup> Groupe : 100€ (si plus de 5 partants)  
\* Classement CLASSE..... 1<sup>ER</sup> Classe: 230€ (si moins de 3 partants 50%)  
2<sup>ieme</sup> Classe: 100€ (si plus de 5 partants)  
3<sup>ieme</sup> Classe: 50 € (si plus de 10 partants)  
\* 1<sup>ER</sup> Equipage féminin..... 230 € (si moins de 3 partants 50%)

##### **REPARTITION DES COUPES :**

Les coupes scratch, groupe et classe ne sont pas cumulables  
2 Coupes aux 3 premiers du scratch  
2 Coupes aux premiers de chaque groupe  
2 Coupes aux premier de chaque classe (+ suivant classés)  
1 Coupe à la première féminine pilote  
3 Coupes aux commissaires par tirages au sort

Les pilotes qui ne se présenteront pas perdront le bénéfice de leur prix et coupes.

La remise des prix se déroulera le **DIMANCHE 28 avril 2019**  
**À la Salle des fêtes de MERIGNAC**  
**30 minutes après la dernière voiture entrée au parc fermé**

## **BON RALLYE A TOUS!**

